



HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL  
ET DE LA COMMUNICATION

République Togolaise  
Travail-Liberté-Patrie

HAAC

N° 17 / HAAC / 19 / P

## COMMUNIQUE DE LA HAAC

Dans le cadre de la couverture médiatique de la campagne pour les élections des conseillers municipaux du 30 juin 2019, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) organise à l'hôtel La Concorde de Kara, le mardi 11 juin 2019 à 09H00, un séminaire d'information et de formation sur les textes règlementaires, à l'intention des listes de candidats des partis politiques et indépendants, des directeurs des radios et télévisions, des correspondants locaux de la HAAC et des journalistes des Préfectures d'Assoli, Bassar, Dankpen, Binah, Kozah, Doufelgou et Kéran.

Le Président de la HAAC invite les personnes concernées à prendre leurs dispositions pour participer effectivement à ce séminaire.

Fait à Lomé, le 04 JUIN 2019

Le Président



Pifalounani TELOU